



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

ECPAT
BELGIQUE

Rapport annuel d'activités 2014

ECPAT Belgique
Rue du Marché aux Poulets, 30
1000 Bruxelles
02/522.63.23
info@ecpat.be



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
ECPAT BELGIQUE	5
HISTORIQUE ET MISSION.....	5
AXES D'ACTION.....	5
FONCTIONNEMENT.....	6
SENSIBILISATION	7
STOP PROSTITUTION ENFANTINE DEVIENT JE DIS STOP!	7
ACTION FIFA BRESIL.....	8
DON'T LOOK AWAY.....	8
FORMATION DES (FUTURS) PROFESSIONNELS DU TOURISME.....	9
RECHERCHE	10
ANALYSES ET ETUDES	10
MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2011/93/EU.....	12
PARTICIPATION DES ENFANTS.....	13
MAKE-IT-SAFE	13
SENEGAL	15
PLAIDOYER.....	16
COLLABORATIONS ET TRAVAIL EN RESEAU.....	18
COMMUNICATION.....	20
FINANCEMENT	22
CONCLUSION	24

INTRODUCTION

L'année 2014 a été une **année anniversaire** pour ECPAT Belgique et pour les droits de l'enfant en général. Au niveau national, elle a marqué les 20 ans du réseau en Belgique et les 10 ans de la campagne "Stop prostitution enfantine", devenue "Je dis STOP!" à cette occasion. Au niveau international, le 20 novembre a célébré les 25 ans de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

En parallèle à ces anniversaires, cette année a permis à ECPAT Belgique de redéfinir sa **planification stratégique** afin d'adapter son travail aux réalités d'un monde en constante évolution, ainsi que d'y intégrer les nouvelles orientations stratégiques d'ECPAT International, approuvées fin 2014.

ECPAT Belgique a choisi de concentrer son travail sur **4 grands axes**: la sensibilisation/formation, la recherche, la participation des enfants et le plaidoyer.

L'axe **sensibilisation** s'est concrétisé, entre autres, par le lancement du tout nouveau site "Je dis STOP!", un nouvel outil de signalement des cas d'exploitation sexuelle commerciale d'enfants à l'étranger.

De nouvelles collaborations avec le secteur touristique, notamment la chaîne hôtelière ACCOR Belgique, ont permis de développer un volet "formations" pour aider le personnel à mieux détecter des cas d'abus sexuel d'enfants par des clients et de savoir comment réagir.

Au travers du projet européen Make-IT-Safe, l'accent a été mis sur la **participation des enfants** à leur propre prévention face aux risques d'exploitation sexuelle via les nouvelles technologies.

ECPAT Belgique a également continué son travail de **plaidoyer** au niveau national et au niveau européen, en collaboration avec d'autres organisations de défense des droits de l'enfant.

Un nouvel axe a été développé en 2014, la **recherche**. L'exploitation sexuelle commerciale reste un phénomène trop peu connu tant au niveau des données statistiques que de ses différents aspects. C'est pourquoi ECPAT Belgique s'est donné pour mission d'écrire annuellement 15 analyses et une étude sur différents aspects relatifs à la prévention, les nouvelles tendances, les causes, les conséquences, les bonnes pratiques, etc.

ECPAT BELGIQUE

HISTORIQUE ET MISSION

ECPAT Belgique est le membre belge du réseau ECPAT International¹, avec qui il partage la même mission: protéger les enfants contre toute forme d'exploitation sexuelle commerciale. Lancé en 1990 sous forme d'une campagne, ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes) compte à ce jour plus de 80 groupes à travers le monde, et est la seule ONG reconnue sur le plan international dédiée exclusivement à la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale de enfants.

ECPAT Belgique a démarré en 1993 à l'initiative de plusieurs ONG de coopération au développement et de défense des droits de l'enfant, afin de pouvoir relayer en Belgique la campagne d'ECPAT International. En 2004, ECPAT Belgique a obtenu le statut d'asbl officialisant sa reconnaissance comme le groupe national belge du réseau ECPAT.

AXES D'ACTION

Afin de mener à bien sa mission, ECPAT Belgique développe des actions autour de quatre grands axes et thèmes prioritaires, en conformité avec les "Directions Stratégiques" d'ECPAT International:

Axes
Sensibilisation
Recherche
Participation
Plaidoyer

Thèmes
Prostitution infantine
Pornographie infantine
Traite des enfants à des fins sexuelles
Tourisme sexuel impliquant des enfants

Le combat contre l'exploitation sexuelle commerciale ne se mène pas seul. Dans toutes ses activités, ECPAT Belgique veille à développer des collaborations stratégiques avec différents partenaires venus du secteur public, du secteur privé et des ONG.

¹ ECPAT signifie: End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes.

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale (AG) d'ECPAT Belgique est composée de 13 membres: Isabelle De Maegt, Ann De Neve, Marie-Paule Eskenazi, Inge Ledegen, Corentin Lefèvre, Sofia Rebolledo, Bernard Tuyttens, Karl Wintgens, ainsi que cinq administrateurs.

L'AG s'est tenue le 12 septembre 2014 dans les locaux d'ECPAT Belgique.

Le Conseil d'administration (CA) se réunit tous les trois mois et est composé de:

- Sophie Jekeler, Présidente
- Augustin Nteziyaremye, Trésorier
- Danielle Van Kerckhoven, Secrétaire
- Katlijn Declercq, Administratrice
- David Boulanger, Administrateur

Ariane Couvreur est la seule permanente de l'équipe. (1 ETP). Son travail est encadré par le CA. Ce dernier valide le plan stratégique annuel, évalue régulièrement l'adéquation des activités avec les objectifs de l'association et prépare le contenu de l'Assemblée générale.

ECPAT Belgique accueille plusieurs stagiaires par an. Depuis 2014, une recherche proactive de stagiaires a été mise en place auprès des différentes universités/hautes écoles francophones et néerlandophones. Les étudiants visés sont en criminologie, droit, tourisme, traduction et communication.

En 2014, ECPAT Belgique a pu collaborer avec:

- Camille Seccaud (janvier-mai)
- Alberto Punzi Fontana (février)
- Lisa De Laet (avril-juin)
- Blair Elisabeth Allan (juillet-août)
- Sophie Bosseloir (septembre-octobre)
- Damien Kerlouët (septembre-décembre)

Depuis mars 2014, ECPAT Belgique a déménagé! Nos bureaux sont maintenant situés au: 30, rue Marché aux Poulets - 1000 Bruxelles.

SENSIBILISATION

Trop d'enfants sont encore victimes d'exploitation sexuelle à travers le monde. Le développement d'un tourisme de masse à bas coût a eu un impact sur le nombre de voyageurs annuel, qui a dépassé le milliard en 2012. Malheureusement, l'augmentation constante du nombre de voyageurs rend les enfants plus vulnérables à l'exploitation. En parallèle, le développement considérable des nouvelles technologies complique la prévention et la détection de tels abus, voire facilite l'exploitation des enfants. On peut notamment penser au tourisme sexuel via webcam où l'abuseur ne se déplace même plus mais "commande" un abus qu'il regarde en live.

Il reste donc impératif de sensibiliser tous les voyageurs en Belgique, qu'ils soient touristes, hommes d'affaires, soldats en mission, personnel diplomatique, professionnel du tourisme, etc. de l'importance de réagir face à une situation d'abus commis à l'étranger.

STOP PROSTITUTION ENFANTINE DEVIENT JE DIS STOP!

Afin de célébrer les 10 ans de la campagne "Stop prostitution enfantine", ECPAT Belgique et ses partenaires du groupe STOP ont lancé un nouveau site, "Je dis STOP!" (www.jedisstop.be) pour conscientiser les voyageurs belges à l'existence de ce fléau et leur donner les moyens de réagir, selon leur profil (touriste, guide de voyage, journaliste, etc.). 5 actions sont proposées aux voyageurs: je signale, j'interviens, je soutiens, je témoigne et je relaie. Cette incitation à l'action rend donc le message plus clair et plus percutant.

Le formulaire de signalement a été retravaillé pour faciliter l'exploitation des données et le site a été mis en lien direct avec la plateforme européenne "Don't Look Away" rassemblant toutes les lignes de signalements européennes (www.reportchildsextourism.eu).

Le site a été lancé officiellement lors d'une conférence de presse le 6 novembre au Palais d'Egmont, en présence du Ministre Didier Reynders et des différents partenaires de la campagne (Police, Justice, Affaires étrangères, Défense, FIT, FEBETRA, Child Focus, Plan Belgique, Fondation Samilia et ECPAT Belgique). L'évènement a eu un écho médiatique important et a fait l'objet de nombreux articles de presse.

De nouveaux flyers ont également été créés en français et néerlandais ainsi qu'un banner porteur des messages de la campagne.

ACTION FIFA BRESIL

Les grands évènements sportifs, comme la Coupe du Monde de Football ou les Jeux Olympiques, augmentent le risque d'exploitation sexuelle des enfants car ils provoquent un déplacement inhabituel de voyageurs dans une ambiance festive. Ce risque est d'autant plus grand si les systèmes de protection des enfants dans les destinations concernées sont défaillants.

Toujours en collaboration avec ses partenaires du Groupe STOP, ECPAT Belgique a coordonné une action spéciale de sensibilisation à quelques jours du lancement de la Coupe du Monde (juin 2014). Des affiches représentant les footballeurs brésiliens Kaka et Juninho, porteuses du slogan "Pendant la Coupe du Monde de Football, soyez un supporter responsable" ont été diffusées via un communiqué de presse ainsi que les différents réseaux (sociaux) des partenaires.

ECPAT Belgique a également écrit et diffusé deux analyses sur cette problématique: l'une sur la relation entre les grands évènements sportifs et l'exploitation sexuelle des enfants, l'autre sur la situation brésilienne spécifiquement.

DON'T LOOK AWAY

Depuis fin 2012, ECPAT Belgique est partenaire associé du projet européen "Don't Look Away" (Ne détournez pas le regard), rassemblant 16 pays européens et coordonné par ECPAT France. Ce projet vise à renforcer la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Europe via notamment la création de matériels de sensibilisation à destination des voyageurs. Les flyers "Je dis STOP!" et les affiches "FIFA Brésil" ont été créées à partir des matériels "Don't Look Away".

Outre la sensibilisation, le projet "Don't Look Away" comporte également un volet formation des professionnels du tourisme, qui rejoint les objectifs d'ECPAT Belgique. Ainsi, ECPAT Belgique a participé à une Formation de

Formateurs à destination des groupes ECPAT (Freiburg, octobre 2014) afin de se familiariser avec les techniques de base pour former des (futurs) professionnels à la problématique.

FORMATION DES (FUTURS) PROFESSIONNELS DU TOURISME

Depuis 1998, un "Code de Conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage" (le Code) a été mis en place pour inciter les compagnies à intégrer la protection des enfants au sein de leur structure. En effet, les entreprises comme les hôtels, les agences de voyage, les tours opérateurs, etc. sont en première ligne pour détecter et prévenir l'exploitation sexuelle des enfants par les voyageurs. Ce Code de Conduite a été signé par plus de 1000 compagnies à travers le monde. Il comporte 6 critères que les membres s'engagent à respecter, notamment la formation de leur personnel.

Pour aider les compagnies à mettre en oeuvre ce Code, il existe dans chaque pays un "Représentant Local du Code", bien souvent assumé par les groupes ECPAT. ECPAT Belgique n'échappe pas à la règle.

ACCOR Belgique s'étant montré désireux de signer le Code au niveau national en 2014, ECPAT Belgique a accompagné la compagnie pour la mise en place du volet "formations" au sein de sa structure. Si les formations ne commenceront qu'en 2015, plusieurs réunions ont été organisées pour en établir le contenu et le timing. ECPAT Belgique a également participé à des séances d'informations pour les General Managers ainsi qu'à la cérémonie de signature du Code par ACCOR Belgique le 19 novembre 2014.

En parallèle, la mission de sensibilisation des futurs professionnels du tourisme s'est poursuivie en 2014, toujours en collaboration avec des écoles supérieures de tourisme, où ECPAT Belgique a fait un exposé sur son travail. Nouveauté cependant, les étudiants en "Ethics and Tourism" de Thomas More Mechelen ont également fait leur travail trimestriel sur la campagne "Je dis STOP!", en imaginant comment la diffuser parmi les jeunes voyageurs et les backpackers.

RECHERCHE

L'exploitation sexuelle commerciale des enfants reste un phénomène mal connu et dont l'ampleur est bien souvent sous-estimée. Or, si l'on veut pouvoir mieux cibler les mesures de prévention et les dispositifs de protection, des recherches sur le phénomène sont indispensables pour obtenir plus de données, tant au niveau quantitatif que qualitatif.

ANALYSES ET ETUDES

ECPAT Belgique s'est donné pour mission de produire de courtes analyses donnant un éclairage particulier sur différents aspects de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, dans un langage clair et accessible au grand public. Puisque le combat pour la protection des enfants est l'affaire de tous, chacun doit pouvoir se sentir impliqué dans cette lutte. Une analyse critique de la problématique et de ses enjeux est un excellent moyen de stimuler une attitude de responsabilité et d'engagement des citoyens, mais aussi des professionnels et des politiques, auxquels s'adressent également ces articles.

Une fois par an, une étude plus conséquente (50 pages) permet de développer en profondeur une thématique particulière. En 2014, à l'occasion des 25 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'étude a examiné l'ensemble des mesures mises en oeuvre en Belgique pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle commerciale.

Toutes les études et analyses sont disponibles sur le site d'ECPAT Belgique. Le choix des thèmes est proposé en début d'année par l'équipe et validé par le conseil d'administration. La participation d'autres acteurs est également stimulée en amont (proposition de sujets), pendant (aide à l'écriture) et en aval du processus (relecture).

Les analyses et études abordent six thèmes principaux, qui permettent de toucher à tous les sujets liés à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants: le rôle des acteurs de première ligne, la participation de la société civile, causes et conséquences, bonnes pratiques, suivi des actions belges, du Nord au Sud. La liste complète des analyses se trouve ci-dessous:

1. Coupe du monde de football au Brésil et exploitation sexuelle des enfants: quels risques et quelles stratégies de prévention? mai 2014
2. Grands évènements sportifs et exploitation sexuelle des enfants: quels liens? mai 2014
3. La sollicitation des jeunes en ligne à des fins sexuelles: quels changements avec la nouvelle loi? mai 2014
4. Le rôle du secteur médical dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, juin 2014
5. La Convention des droits de l'enfant 25 ans après : avancées et défis dans la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, juillet 2014
6. L'exploitation sexuelle des enfants par webcam : une nouvelle tendance inquiétante, août 2014
7. Le Code de Conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages: succès et défis, septembre 2014
8. L'implication des garçons et des hommes dans la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, septembre 2014
9. L'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Sénégal: éléments de contexte et pistes d'action, octobre 2014
10. Le rôle des voyageurs dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants au Sénégal, octobre 2014
11. Les mineurs en situation de prostitution en Belgique: quelques connaissances, beaucoup d'incertitudes!, novembre 2014
12. Travailler avec des mineurs étrangers non accompagnés sur la sécurité en ligne: expériences du projet Make-IT-Safe, novembre 2014
13. "Je dis STOP!", un nouvel outil pour agir contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans le tourisme et le voyage, décembre 2014
14. La participation des jeunes: un moyen de lutter contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, décembre 2014
15. Une justice "child friendly" pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle: forces et lacunes du système pénal belge, décembre 2014

MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2011/93/EU

En collaboration avec deux autres organisations basées à Bruxelles, Missing Children Europe et eNACSO, ECPAT Belgique a mené une recherche sur la mise en oeuvre de la "Directive européenne relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants ainsi que la pédopornographie" (Directive 2011/93/EU). Approuvée en 2011, cette Directive a une valeur contraignante pour les Etats membres, qui étaient tenus de transposer ses différentes dispositions dans le leur législation nationale avant la fin 2013.

Cette recherche fait suite à une première enquête menée par les mêmes organisations en 2012 mais l'élargit à l'entièreté des Etats membres. Elle se base sur l'analyse de 27 rapports nationaux se focalisant sur 7 aspects principaux contenus dans la Directive: l'accès volontaire à des images de pornographie infantine, la sollicitation en ligne, l'interdiction consécutive à des condamnations, l'identification des victimes, la juridiction extraterritoriale, l'assistance aux victimes et le blocage des site contenant de la pédopornographie.

ECPAT Belgique a coordonné l'analyse des sujets 5 (extraterritorialité) et 6 (assistance aux victimes) afin d'évaluer si les mesures de protection contre l'exploitation sexuelle des enfants contenues dans la Directive ont bien été transposées dans les législations nationales. Un document de synthèse reprenant les principaux résultats, les bonnes pratiques, ainsi que les problèmes persistants a été préparé en vue de la conférence finale prévue pour la mi-2015.

PARTICIPATION DES ENFANTS

Promouvoir la participation des enfants dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets qui les concernent est une des pierres angulaires du travail d'ECPAT International. Sur un sujet aussi grave que l'exploitation sexuelle commerciale, écouter la voix des jeunes (victimes ou pas) s'avère essentiel. En effet, ces derniers sont les mieux placés pour déterminer leurs véritables besoins en matière de prévention et de protection. Reconnaître les enfants comme des sujets et non des objets de droits, permet de mieux les armer pour se défendre contre ces abus, mais aussi protéger les autres jeunes.

MAKE-IT-SAFE

En 2013 et 2014, ECPAT Belgique a été partenaire d'un projet européen mené avec quatre autres groupes ECPAT (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Royaume-Uni) pour promouvoir la sécurité en ligne auprès des jeunes (12-18 ans) au travers de l'éducation par les pairs.

Chaque jeune participant au projet a été formé pour devenir un "peer expert" capable de sensibiliser les autres jeunes à un usage responsable des nouvelles technologies. Deux constats ont motivé cette approche par "pairs éducateurs": lorsqu'ils rencontrent des problèmes en ligne, les jeunes ont tendance à en parler à d'autres jeunes, plutôt qu'à des adultes. De plus, les nouvelles technologies font partie intégrante de leur vie et ils sont plus à même d'utiliser les bons mots pour sensibiliser leurs pairs.

En Belgique, le projet a été mis en place au sein de centres pour mineurs non accompagnés (El Paso, Les Hirondelles, Petit Château), des AMO (Mikado et Dinamo), une école (Athénée Royal de Beauraing) et de plusieurs unités scouts du Brabant wallon. ECPAT Belgique a en effet voulu se focaliser en priorité sur des groupes de jeunes plus informels mais où peu d'actions de sensibilisation avaient déjà eu lieu, comme les centres pour mineurs étrangers non accompagnés ou les scouts.

Par institution partenaire, deux jeunes et un coach ont participé aux formations organisées par ECPAT. La mission du coach étant d'aider les jeunes dans leur mission et de recruter de nouveaux "peer experts" pour pérenniser le projet.

Afin de les impliquer plus activement dans le projet et faciliter leur travail de sensibilisation, 6 films et trois BD sur différents thèmes relatifs à la sécurité en ligne ont été créés par les jeunes (droit à l'image, sexting, grooming, mot de passe, vie privée, harcèlement, etc.). Tous ont largement été diffusés via le site internet et les réseaux sociaux d'ECPAT Belgique, un communiqué de presse, une newsletter ainsi que les réseaux d'ECPAT Belgique et de ses partenaires.

Deux manuels, un à destination des jeunes et un à destination des coaches, ont également été publiés: ils reprennent des méthodes interactives pour former les pairs éducateurs et les jeunes à la sécurité en ligne.

Outre le travail avec les jeunes et les coaches, ECPAT Belgique a organisé des séances d'informations pour les parents. Un flyer "Quelques recommandations pour aborder la sécurité en ligne avec votre enfant" a été créé pour l'occasion et traduit en de nombreuses langues: français, anglais, néerlandais, allemand, arabe, turc, serbo-croate, hindi, pachtou, polonais, roumain, etc.

Le projet s'est clôturé avec une conférence finale organisée les 17 et 18 novembre à Bruxelles par ECPAT Belgique, en présence de jeunes et coaches venant des différents pays. L'objectif de la conférence était d'échanger sur les expériences respectives du Make-IT-Safe, les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées, mais aussi de discuter de sa pérennisation. Tout au long de la conférence, l'accent a été mis sur la participation des jeunes. Par exemple, lors d'une session interactive avec des représentants des institutions européennes et des experts sur la sécurité en ligne, les jeunes ont eu l'occasion d'interpeller ces invités sur les mesures prises au niveau européen pour garantir la participation des jeunes en matière de sécurité en ligne.

Si le financement du projet Make-IT-Safe s'est terminé en décembre 2014, ECPAT Belgique a à coeur de continuer le travail de sensibilisation des jeunes par les jeunes en 2015, via l'organisation de formations mais également la diffusion des matériels créés.

SENEGAL

En 2013, ECPAT Belgique a soutenu un projet de cartographie de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Sénégal mené par l'association Action Jeunesse Environnement (AJE). L'originalité de cette étude est sa méthodologie: la recherche action participative où les jeunes eux-mêmes collectent les données, analysent les résultats et formulent les conclusions. Bien que cette recherche ait été effectuée en 2013, le rapport narratif a été remis au début de l'année 2014 par AJE, ce qui a permis à ECPAT Belgique de rédiger un rapport final du projet présentant les principaux résultats, avec un accent particulier sur la participation des jeunes.

De ce rapport ont également été extraites deux analyses (voir plus haut).

PLAIDOYER

Si un cadre législatif international protège les enfants contre l'exploitation sexuelle commerciale, la lutte contre ce phénomène n'est malheureusement pas toujours une priorité pour les Etats. Par conséquent, ECPAT Belgique mène un travail de plaidoyer pour améliorer la prise en compte des droits de l'enfant dans les politiques publiques, à l'échelon national et européen.

Au niveau national, ECPAT Belgique est membre de la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE) et de son homologue néerlandophone la Kinderrechtencoalitie (KIRECO). Toutes deux sont responsables de la rédaction du "Rapport Alternatif des ONG sur l'application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant par la Belgique", un rapport indépendant qui complète le rapport officiel remis par les autorités belges au Comité des Droits de l'Enfant, en soulignant les failles dans la réalisation effective des droits de l'enfant en Belgique. La partie concernant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants est systématiquement prise en charge par ECPAT Belgique.

ECPAT Belgique répond également à des consultations organisées par des mécanismes de surveillance européens et internationaux (GRETA, EPU, TIP, etc.) sur la mise en oeuvre des principales conventions contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Belgique.

A l'occasion du 25ème anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, ECPAT Belgique a souhaité, au travers de son étude annuelle, présenter un bilan actualisé de la situation en Belgique. Outre une description des initiatives belges en matière de protection, de prévention et de coordination, le "Rapport Global de Suivi de la mise en oeuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales" liste une série de recommandations prioritaires pour garantir la bonne application de la Convention en Belgique.

Au niveau européen, ECPAT Belgique a été mandaté par ECPAT International pour représenter le réseau lors des différentes réunions et consultations sur le sujet. En 2014, il a participé aux réunions de la "EU Civil Society Platform Against Trafficking in Human Beings" organisée par la Commission européenne mais également à de nombreux autres évènements européens sur

le thème de la traite des êtres humains, des enfants migrants, des nouvelles technologies, etc.

ECPAT Belgique est également partenaire du projet européen Mario II (2013-2014) visant à améliorer la protection des enfants migrants d'Europe de l'Est et d'Europe centrale contre l'exploitation et la traite. Avec Terre des Hommes Bruxelles, il est responsable du volet plaidoyer du projet, à savoir la surveillance des politiques en la matière, la diffusion des recommandations relayées par les partenaires du terrain et la rédaction d'une newsletter sur les initiatives menées depuis Bruxelles.

COLLABORATIONS ET TRAVAIL EN RESEAU

Le développement de collaborations stratégiques avec des partenaires tant du secteur public, du secteur privé ou des ONG est une composante essentielle et nécessaire du travail d'ECPAT Belgique dans la réalisation de ses axes stratégiques.

Comme mentionné précédemment, ECPAT Belgique est membre des deux coalitions, flamande (KIRECO) et francophone (CODE), rassemblant les organisations de défense des droits de l'enfant en Belgique. Depuis de nombreuses années, il fait également partie de la Plateforme pour les Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement. et collabore régulièrement avec la Commission Nationale pour les Droits de l'Enfant.

En ce qui concerne plus spécifiquement la thématique du tourisme sexuel impliquant des enfants, ECPAT Belgique est un des membres fondateurs et le principal coordinateur du groupe de travail "STOP", à l'origine de la campagne du même nom. Ce groupe rassemble tant des partenaires issus du secteur public, que du secteur privé et des ONG.

En tant que représentant local du Code, ECPAT Belgique collabore avec des entreprises privées afin de les aider à mettre en oeuvre les six critères du "Code", notamment l'aspect formation du personnel. Tout au long de 2014, un accompagnement a été offert au groupe hôtelier ACCOR Belgique, désireux d'établir un module de formation à destination de ses employés.

Au niveau international, l'Assemblée Générale du réseau ECPAT s'est tenue à Paris les 2 et 3 décembre 2014 et a rassemblé plus de 80 groupes venus du monde entier. Durant cette réunion, les nouvelles orientations stratégiques du mouvement ont été votées. Quatre axes ont été retenus, qui permettront de guider le travail d'ECPAT Belgique à l'avenir: la sensibilisation, la participation des enfants, la recherche et la consolidation du réseau.

Afin de préparer l'Assemblée Internationale, une consultation régionale pour les groupes d'Europe de l'Ouest s'est tenue en octobre à Freiburg. L'objectif de ces deux journées était de rediscuter les priorités des groupes dans la région et de mettre au point une nouvelle stratégie. Au vu de son implication dans le

plaidoyer européen, ECPAT Belgique a participé à la rédaction de la "concept note" et de l'agenda de la réunion.

ECPAT Belgique répond régulièrement à des demandes d'informations ou interviews provenant d'étudiants ou d'autres organisations des droits de l'enfant.

Outre les exposés donnés dans des écoles de tourisme, ECPAT Belgique a été invité comme intervenant lors du cycle de formation sur la traite des êtres humains organisé par le centre pour mineurs étrangers non accompagnés "El Paso".

Le 27 novembre, ECPAT Belgique a animé la soirée de conférence organisée par le kot Droits de l'Homme (Louvain-la-Neuve) sur le thème de la traite des enfants en Belgique.

COMMUNICATION

L'exploitation sexuelle commerciale des enfants est une thématique encore trop méconnue du grand public, qu'ECPAT Belgique s'attache à rendre plus visible via un travail de communication dirigé à fois vers les médias, les politiques mais aussi les professionnels du secteur.

En ce qui concerne les médias, ECPAT Belgique a été interviewé à deux reprises par les Radios Chrésiennes Francophones. Il est également intervenu dans l'émission "7 milliards de voisins" sur Radio France International à l'occasion de la journée mondiale contre l'exploitation sexuelle des enfants.

La campagne "Je dis STOP!" a largement été relayée par la presse (La Libre Belgique, Metro, la DH, L'avenir, De Morgen, Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad), par les sites d'informations de la RTBF et RTL, par des émissions radio sur la Première et Radio Contact, ainsi que via les newsletters de plusieurs magazines de voyage (Pag Tour, Info Travel, UPAV) et les sites/réseaux sociaux de ses partenaires.

Le post Facebook concernant la conférence de presse a été vu par près de 1500 personnes.

Outre Facebook, ECPAT Belgique est également actif sur Twitter où il a quasiment doublé son nombre de "followers" en 2014, passant de 200 à presque 400 personnes. ECPAT Belgique est régulièrement retweeté par des organisations internationales et des personnalités politiques. L'action FIFA a été tweetée par l'Union Belge de Football.

La version néerlandaise du site d'ECPAT Belgique a été terminée en 2014. Les informations sur les actions d'ECPAT Belgique et les actualités sont désormais disponibles en trois langues.

2014 a également été marquée par le lancement du nouveau site "Je dis STOP!", en trois langues. ECPAT Belgique en gère le contenu, au nom des différents partenaires du Groupe STOP et poste régulièrement des actualités liées à des cas d'extraterritorialité.

Cinq communiqués de presse ont été diffusés en 2014 sur le projet Make-IT-Safe (2), l'action FIFA, le site "Je dis STOP!" et l'étude sur les 25 ans de la

Convention relative aux droits de l'enfant Belgique. Trois newsletters Make-IT-Safe ont aussi été rédigées et envoyées au réseau d'ECPAT Belgique.

Afin de rendre plus efficace sa stratégie de communication, ECPAT Belgique a également remis à jour ses listings presse et tourisme.

FINANCEMENT

Depuis 2010, ECPAT Belgique bénéficie d'un poste ACS pour couvrir les frais liés au salaire d'Ariane Couvreur. C'est le seul financement récurrent.

Afin de mener à bien ses projets, ECPAT Belgique postule pour des subsides ponctuels, seul ou en partenariat avec d'autres groupes ECPAT en Europe.

Ainsi, en 2014, ECPAT Belgique était impliqué dans trois projets financés par l'Union européenne, à savoir Make-IT-Safe (Daphne III), Don't Look Away (EuropeAid) et Mario II (Oak Foundation).

Les frais liés au lancement du nouveau site "Je dis STOP!" ont été couverts par un subside de la Loterie Nationale. Plusieurs sponsors privés ont également contribué au financement du site: ACCOR Belgique, Jetair et Mindstretch. Par ailleurs, la traduction du site en trois langues a été offerte par Data Translations.

Dans le cadre de la signature par ACCOR Belgique du Code, les séances de sensibilisation effectuées par ECPAT Belgique auprès des General Managers ont été rétribuées.

ECPAT Belgique a fait appel au UN Online Volunteering Service pour la traduction de son étude annuelle en anglais ainsi que le présent rapport d'activités en anglais (Harold Slamovitz) et en néerlandais (Cécile Vandewoude).

Les différents subsides européens se terminant fin 2014, ECPAT Belgique a veillé à mettre en place une stratégie de financement à plus long terme, en ligne avec ses axes de travail prioritaires. Les différentes pistes possibles ont été compilées par Camille Seccaud, stagiaire et explorées durant l'année 2014, après leur approbation par l'Assemblée générale.

ECPAT Belgique a notamment présenté un projet de cartographie des jeunes en situation de prostitution aux Soroptimist et à Oak Foundation, mais sans succès.

Peu avant le lancement du site "Je dis STOP", une cinquantaine de compagnies travaillant dans le secteur du voyage (agences de voyage, compagnies aériennes, tours opérateurs, offices du tourisme, magazines de voyage, locations de voiture, assurances) ont été contactées pour devenir sponsors du site, mais très peu ont répondu positivement.

Afin de pouvoir développer plus en profondeur l'axe recherche, ECPAT Belgique, en concertation avec le conseil d'administration, a décidé de postuler pour être reconnu en tant qu'association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela signifie qu'ECPAT Belgique doit produire annuellement 15 courtes analyses et une étude plus conséquente sur des sujets liés à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Une partie non négligeable du travail d'ECPAT Belgique a donc été consacré à préparer ces productions, afin de postuler en 2015.

CONCLUSION

L'année 2014 a permis à ECPAT Belgique de redéfinir sa stratégie d'action pour articuler ses projets autour de quatre priorités: la sensibilisation/formation, le plaidoyer, la participation des enfants et la recherche.

Si 2013 a vu le développement de l'axe "participation des enfants", 2014 a mis un accent particulier sur la recherche. Cette dernière est absolument complémentaire avec les autres activités d'ECPAT Belgique. En effet, avoir plus de données sur le phénomène, ses causes, ses conséquences, les nouvelles tendances, les bonnes pratiques, etc. permettra d'appuyer les activités de plaidoyer mais aussi celles de sensibilisation du grand public.

Afin de mettre en oeuvre ces axes de travail, ECPAT Belgique a également veillé à continuer de développer des collaborations stratégiques, notamment avec le secteur privé (par exemple, ACCOR Belgique) et à communiquer de façon régulière sur ses projets. La multiplication par deux du nombre de "followers" sur Twitter ainsi que l'écho médiatique du nouveau site "Je dis STOP!" sont une des preuves que cette stratégie a payé.

Les 4 axes prioritaires resteront les lignes directrices en 2015, non seulement dans l'élaboration des projets mais également dans la sélection des pistes de financement. En effet, plusieurs projets arrivant à terme en 2014, il s'agira pour ECPAT Belgique de s'adresser à de nouveaux bailleurs de fonds, tout en gardant ses thématiques de travail, à savoir la prostitution infantile, la pornographie infantile, le tourisme sexuel impliquant des enfants et la traite des enfants à des fins sexuelles.

2015 célèbrera un double anniversaire: celui des 25 ans du réseau ECPAT et les 20 ans de la loi belge sur l'extraterritorialité. Une occasion pour mettre en lumière le travail d'ECPAT au niveau international et au niveau belge. La prochaine étude d'ECPAT Belgique portera d'ailleurs sur une évaluation de la loi d'extraterritorialité 20 ans après sa mise en oeuvre en Belgique.